

PRAGMATISME, EXPERTISE ET ENONCES SCIENTIFIQUES

Réflexions sur l'utilisation de l'expertise dans la formulation des énoncés scientifiques en sciences sociales.

Michel Daynac,

Maître de conférences

Responsable du service sciences humaines et sociales à l'ENSICA

Résumé

Ce texte explore l'apport du pragmatisme à la méthodologie de la recherche en sciences sociales.

En prenant comme point de départ les textes des premiers pragmatistes (PEIRCE ou DEWEY), il s'efforce de montrer comment la méthode qu'ils proposent permet de résoudre certaines des questions que se posent les chercheurs en sciences sociales à propos de leur relation au "terrain".

Est notamment défendue ici l'idée que la confrontation des chercheurs aux praticiens et acteurs de terrain est un moment nécessaire de la production et de la validation des énoncés, notamment dans les sciences sociales. A l'idéal d'une recherche "pure", créatrice d'outils conceptuels dans lesquels sont censés venir puiser des utilisateurs non impliquants, ou d'une recherche « positive » reposant sur la confrontation d'hypothèses à des « faits » sensés exprimer la réalité, est ici opposée l'efficacité d'une coopération entre chercheurs, praticiens et experts, pour définir et mettre en œuvre un programme scientifique portant sur une réalité complexe en permanente reconstruction.

Est également avancée l'idée selon laquelle cette « triangulation » permettrait de résoudre l'une des difficultés majeures du constructivisme : celle de l'interaction entre sujet et objet de la recherche, qui perturbe, voire empêche le processus de validation des énoncés scientifiques. Le pragmatisme serait ainsi une méthode de régulation de la recherche adaptée à l'analyse des systèmes complexes, parce que faisant de l'expérimentation le cœur même du processus de construction-validation de la démarche de recherche.

L'exigence du retour d'expérience apparaît ainsi comme un moteur essentiel de la démarche scientifique, en imposant au chercheur non seulement une énonciation intelligible par l'expérimentateur mais encore une attention aux leçons émanant du « terrain ». Parallèlement cela exige du praticien une capacité d'interprétation du questionnement du chercheur et d'interrogation sur ses pratiques et de l'expert une aptitude à remettre en cause son savoir et une capacité à valider la pertinence des énoncés scientifiques.

Il en découle plusieurs conséquences pratiques, sur les modalités de la réalisation d'un véritable « chercheur collectif » capable d'organiser concrètement cette triangulation, sur le rôle et le statut de la communication scientifique et sur le financement de la recherche.

Concrètement, le chercheur en sciences sociales, s'il veut éviter les pièges de l'empirisme comme du positivisme, se retrouve donc confronté à une triple question : l'identification des terrains sur lesquels la validation des énoncés scientifiques peut être tentée, celle des acteurs pertinents sur ces terrains, et celle des vecteurs de communication grâce auxquels elle peut se réaliser.

La question des chocs est ici proposée comme étant l'un de ces terrains. Quant au problème des vecteurs de communication, il suppose que ce « chercheur collectif » soit en capacité de se doter d'un langage commun.

Le point de départ de cette réflexion a été la « prédiction » (sous forme de boutade ?) de J.-L. Le Moigne lors de la dernière université de printemps du Lereps selon laquelle, après l'évolutionnisme, le positivisme et le constructivisme, le prochain référentiel dominant dans la recherche en sciences sociales serait peut-être le pragmatisme. Mais de quel pragmatisme parlait-il ? Du pragmatisme théorique de Pierce, James ou Dewey ? Du pragmatisme comportemental des praticiens ? Ou encore de la pragmatique telle qu'elle a été développée dans les sciences du langage ? Et en quoi ce retour à une préoccupation-débat sur les modalités/finalités de la recherche, qui rappelle les plus belles heures des années 70, permet-il d'apporter des éléments de réponse aux questions d'aujourd'hui qui sont au cœur de ce colloque (notamment sur la modélisation des systèmes complexes).

Tout cela incitait à se pencher sur le pragmatisme et sur son apport aux pratiques de recherches en sciences sociales, à partir de la relation du chercheur au terrain et de la question de l'interaction entre chercheur et praticien.

L'articulation et l'inter-fécondation de leurs pratiques n'ont pas été, en effet, beaucoup explorées en économie, alors que ces questions sont au cœur des préoccupations du géographe, par exemple. Si la question est quelquefois évoquée dans les sciences de gestion, c'est pour reconnaître que, malgré l'évidence du besoin, la coupure chercheur-praticien est encore très forte (Paturel et Savall, 2001).

Cela me justifie d'aborder dans ce texte les points suivants :

Un bref rappel historique sur le pragmatisme et les pragmatistes conduira à explorer la possibilité de voir le pragmatisme s'instaurer comme référentiel clé dans la pratique scientifique des sciences sociales. Quelles conditions objectivement favorables seraient alors réunies aujourd'hui pour cela ? Peut-on s'attendre à un basculement de la démarche scientifique dominante dans nos disciplines vers une problématique plus orientée sur la maîtrise des processus que sur leur description et vers une modélisation plus tournée vers l'anticipation que vers la prévision ?

Comment alors appliquer un principe méthodologique apparu à la fin du siècle dernier dans le contexte actuel de la démarche scientifique dans nos disciplines alors que notre appareil conceptuel s'est considérablement enrichi, notamment grâce au constructivisme et à la pensée complexe ? Quels problèmes cela permettrait-il de résoudre, notamment quant à la conception de la modélisation des systèmes sociaux ?

Comme on le verra, l'hypothèse formulée ici sera que l'apport méthodologique du pragmatisme repose sur une conception originale de la pratique scientifique, fondée sur une relation dialectique entre chercheur et praticien, qui facilite le processus de repérage par le chercheur des questions qui font sens dans le monde des praticiens, et qui permet un effet de *feedback* entre la pratique de recherche et la pratique de terrain. Ainsi se trouveraient résolues de vieilles questions sur l'articulation théorie-pratique : dans quelle mesure la recherche doit-elle (peut-elle ?) devancer la pratique ? Doit-elle au contraire se contenter d'en rendre intelligibles les règles et d'en analyser les us et comportements ? Doit-elle se fixer comme objectif de participer à leur transformation ?

L'objectif central de ce texte sera de proposer une modification des pratiques de recherche sur les terrains économiques et sociaux axée sur la constitution d'un « chercheur collectif », associant chercheurs, praticiens et experts. Dans ce cadre, on verra précisément comment recherche, expertise et pratiques de terrain peuvent s'interféconder sur quelques questions clés qui ont trait à la dynamique des systèmes complexes, notamment par la prise en compte explicite, dans le protocole de recherche, de la question du « retour d'expérience ».

Ce sera l'occasion de proposer un programme de travail interdisciplinaire sur les situations de crise ouverte et sur la modélisation de la dynamique des systèmes complexes affectés par des chocs.

1. Pragmatisme et démarche scientifique en sciences sociales

Quelques jalons méthodologiques : pragmatisme théorique, pragmatisme comportemental et pragmatique.

Le **pragmatisme théorique** est un mouvement philosophique apparu en Amérique du Nord à la fin du siècle dernier, sous l'impulsion de Charles PEIRCE, astronome et pionnier de la logique moderne, et développé notamment par John DEWEY l'un des fondateurs de la pédagogie et par William JAMES, l'un des premiers grands psychologues. La question posée d'emblée par les pragmatistes est celle de la validation des énoncés scientifiques par leur confrontation à l'expérience.

PEIRCE s'interroge très tôt sur la genèse des croyances (1877) et sur la formulation et la clarté des énoncés (1878) en avançant que la clarté et la cohérence interne des idées ne suffisent pas à prouver qu'elle soient vraies et que la vérité se dégage peu à peu de la convergence de résultats d'approches différentes basées sur l'expérimentation. En effet, pour être véritablement « claire » (c'est-à-dire prétendre au statut d'énoncé scientifique), il faut qu'une idée ait pris en compte les conséquences pratiques qu'elle est susceptible de produire, ce que seule l'expérimentation peut révéler.

Par ailleurs apparaît chez DEWEY (1915, 1922) l'idée selon laquelle les données résultant de la perception sensible ne sont pas seulement des signaux de la réalité mais des éléments dans l'analyse des comportements et des croyances. Cela conduit à penser que l'expérimentation n'est pas seulement un moyen de tester des théories préétablies mais un moyen de produire de nouvelles hypothèses (1925).

Le pragmatisme est donc d'abord un expérimentalisme qui avance qu'un énoncé n'est réellement scientifique que s'il est susceptible d'être compris par un expérimentateur. Le doute du pragmatiste concerne donc non pas la pertinence d'une idée ou d'une hypothèse, mais bien sa robustesse devant une mise à l'épreuve objective et publique dans le champ expérimental. On voit bien à la fois la proximité et la distance avec la question de la réfutabilité proposée par Popper. Certes, il faut que tout énoncé scientifique soit réfutable, mais il doit en outre permettre que cette réfutation se fasse sur le terrain de l'expérimentation pratique et pas uniquement sur la logique interne de l'énoncé.

J'en tire pour ma part plusieurs conséquences s'agissant des sciences sociales :

1. Un énoncé apparemment dépourvu de logique interne peut très bien se trouver validé par l'expérience (on ne sait pas pourquoi, mais ça marche). C'est là un événement qui interpelle autant sur la validité du paradigme sur la base duquel on le déclare dépourvu de logique interne que sur la nécessité de vérifier le protocole expérimental sur la base duquel l'énoncé a été validé.
2. Un énoncé pourvu d'une robustesse en logique formelle peut très bien ne jamais trouver de protocole de mise à l'épreuve et relever ainsi de la métaphysique plutôt que de la science.
3. La question de la validation expérimentale pose bien sûr celle de la fiabilité des méthodes d'expérimentation. Toute vérité fondée sur l'expérience ne vaut que ce que vaut son protocole de validation. Or nous vivons, notamment en sciences sociales, sur tout un édifice de croyances ou d'assertions non vérifiées ou reposant sur des protocoles de vérification très contestables, et sur lequel se construit, souvent aveuglément, la confiance des acteurs. Lors des chocs (*cf. infra*) tout cet édifice se lézarde et l'onde de choc est potentiellement renforcée si les acteurs sentent qu'on a abusé de leur confiance (marchés financiers).
4. La validation expérimentale des énoncés n'est évidemment pas nécessairement concomitante à leur formulation. L'absence de résultats expérimentaux n'est donc pas une condition suffisante d'invalidation d'une théorie.

Deuxième jalon, le **pragmatisme comportemental**, qui fait référence à une attitude qui intègre, dans le processus de prise de décision ou d'action, à la fois les leçons de l'expérience et l'attitude des acteurs concernés par ladite décision. Ce pragmatisme comportemental est bien entendu dominé par la question de la dialectique objectifs-réactions (jusqu'où poursuivre l'action ou maintenir la décision) et prend une grande importance dans l'art de la négociation et la gestion des conflits.

L'idée majeure, que l'on doit à Dewey, est que la démocratie est le mode de fonctionnement sociétal dans lequel s'exerce le plus aisément cette démarche pragmatiste. D'où la question, de plus en plus souvent posée, du fonctionnement démocratique des organisations, de la famille à l'Etat, en passant bien entendu par l'entreprise ou l'administration (*corporate management*, pouvoir des contre-pouvoirs, etc.) et de la compatibilité des principes d'action (efficacité, principe de précaution, droit d'ingérence, etc.) avec une validation démocratique des actes. Rappelons que John Dewey, l'un des théoriciens majeurs du pragmatisme, est bien connu pour ses travaux sur ce thème.

Enfin, **la pragmatique** (Apel, Apostel, Austin,..), notre troisième jalon, qui consiste à étudier les systèmes de signes comme phénomènes de communication, s'intéresse particulièrement à l'adaptation des expressions symboliques aux contextes dans lesquels elles sont sensées fonctionner. Cela vaut particulièrement pour les énoncés scientifiques.

La pragmatique avance que nos séquences linguistiques ne font pas qu'exprimer des actions, mais sont elles-mêmes des actions (Austin, 1962), en sorte que le fait même de formuler un énoncé scientifique relève de la mise en action d'une démarche interactionnelle qui appelle une réaction par la confrontation de l'énoncé à l'expérience collective, elle-même exprimée à travers un ou plusieurs interlocuteurs (dont bien sûr la communauté scientifique elle-même mais aussi tous les utilisateurs potentiels des résultats scientifiques ainsi annoncés).

Cette approche, qui dispose d'un champ d'application très large, nous interroge plus particulièrement sur l'indépendance des énoncés scientifiques eu égard à leurs éventuels protocoles de validation (que valide-t-on exactement par l'expérience : un énoncé scientifique préexistant ou un énoncé construit par interaction entre un processus d'énonciation et un processus de validation expérimentale ?).

Si l'on suit les pragmatiques, on s'intéressera donc à l'information contenue dans un énoncé scientifique et à l'enrichissement de cette information que permet l'interaction chercheur-praticien. En même temps, on comprendra mieux la difficulté de la tâche quand on sait que chercheurs et praticiens ne vivent souvent pas dans le même contexte référentiel ou situationnel.

Pertinence d'un recours au pragmatisme comme base de la démarche scientifique en sciences sociales.

L'une des particularités des sciences sociales provient de la nature même du matériau servant de base aux investigations scientifiques. Pour une large part il est constitué de témoignages, enquêtes, observations, dans lesquelles la part de subjectivité est très forte d'où une double importance, s'agissant des données, du qualitatif pour ce qui est de l'appréciation et de la qualification des faits et du discursif sur le plan de leur relation.

Cette particularité a entraîné une tendance à la recherche de données fiables, obtenues et traitées par des méthodes statistiques, mais au prix de l'appauvrissement du matériau d'une part, et de l'introduction entre le chercheur et la réalité d'un filtre méthodologique réducteur et souvent falsificateur : la production de séries statistiques (DUPUY, 2002).

Dans ce contexte, on peut avancer plusieurs raisons qui vont dans le sens de la réalisation de la « prophétie » de J.-L. Le Moigne rappelée précédemment.

La première est que l'essentiel des découvertes résultant d'un processus simple d'observation des systèmes sociaux par un regard extérieur supposé non impliqué et non impliquant ont déjà été faites. Même s'il est toujours nécessaire de décrire la réalité, notamment parce que celle-ci ne cesse de se transformer, ce regard ne peut plus désormais s'afficher comme neutre, surtout si ce qu'il donne à voir bouleverse les certitudes scientifiques. Il en est de même des modèles construits sur une logique simplificatrice et réductrice basée sur la recherche d'invariants dans les séries statistiques, au nom desquels on a prétendu énoncer des règles comportementales universelles ou, pire encore, prédire l'avenir.

La seconde est que reste largement ouverte la question de l'émergence de questions nouvelles, de paradigmes nouveaux, qui nous interpellent sur la façon « d'interroger » la réalité sociale.

Il y a certes un processus de diffusion transdisciplinaire des découvertes (et des modes) scientifiques en sorte que les découvertes faites ici génèrent des questions là¹, mais on semble avoir atteint un niveau de développement où chaque domaine scientifique s'est peu à peu institutionnalisé. Il a

¹ La science économique a longtemps usé de ces transpositions, poussée sans doute par un complexe d'infériorité face aux sciences dites "dures", mais aussi probablement par une pression sociale exigeant de pseudo preuves scientifiques sur quoi appuyer des décisions elles parfaitement contingentes.

construit, souvent initialement en s'inspirant d'expériences menées ailleurs, des outils, un langage adapté à sa propre problématique et aux conditions particulières de l'interlocution dans son champ d'investigation et répugne souvent à s'ouvrir sur l'extérieur de peur de fragiliser son édifice conceptuel.

Pour avancer il faut (re)créer les conditions d'un processus d'enrichissement mutuel, d'interfécondation si l'on veut, où chaque domaine scientifique puisse mettre à l'épreuve ses outils face à de nouveaux questionnements². Cela correspond bien au projet des pragmatistes, dont la démarche est, par nature, transdisciplinaire.

Ainsi peut-on s'inspirer du débat sur l'usage de la formalisation en économie (*cf.* la controverse rouverte il y a quelques années dans les colonnes du journal *Le Monde* sur l'usage des mathématiques en économie, qui montre à quel point la question demeure sensible) en se demandant si cette formalisation et ce type de langage participent positivement de cette interaction. A qui s'adresse-t-on, et le langage est-il là pour faciliter la communication et la validation des énoncés scientifiques ? Au contraire est-il là pour la limiter à un groupe étroit et favoriser une sorte de dictature de chercheurs se réclamant d'une rigueur scientifique, de la maîtrise d'un langage et d'une indépendance liée à l'extériorité sur des praticiens qui, eux, ne peuvent se prévaloir que d'une expérience pratique contingente ?

Si l'on est tenté de répondre oui à la première question et non à la seconde, on conçoit bien l'intérêt de la mise en œuvre d'une démarche pragmatique dès lors que l'on fait face à la complexité, et la nécessité de formuler les hypothèses dans un langage compréhensible sans ambiguïté par l'interlocuteur qui doit participer à leur enrichissement et à leur validation. Si ce langage adapté est la mathématique, tant mieux, mais ce n'est pas le seul possible, et la concision, pas plus que l'universalité, ne sont des excuses pour employer un langage inadapté³.

2. Relations chercheurs-praticiens et genèse des énoncés scientifiques par le pragmatisme.

Supposer que le pragmatisme puisse un jour supplanter les autres schémas méthodologiques en sciences sociales revient à lui reconnaître un avantage dans la genèse des énoncés scientifiques sur le terrain de la complexité. Cette hypothèse mérite d'être creusée notamment vis-à-vis du constructivisme.

Trois fonctions et trois figures.

Les trois fonctions qui concourent à la production scientifique sont les suivantes :

- L'**énonciation** du discours scientifique (que cherche-t-on ?) qui part de la formulation d'hypothèses de travail (candidats questions), et qui aboutit à la formulation d'hypothèses de résultats (candidats réponses).
- La **validation** des énoncés et de la problématique qui s'intéresse à la pertinence et à l'intérêt des candidats questions et du protocole d'énonciation (ce qui fait sens et ce qui suscite un intérêt)
- L'**expérimentation** enfin, qui s'intéresse à la confrontation des candidats réponses aux faits déjà observés ou observables dans le cadre d'un protocole de vérification.

A ces trois fonctions correspondent trois figures :

² Ainsi la science de la complexité capable de rassembler bien au-delà des clivages disciplinaires ou sectoriels.

³ En fin de compte les promoteurs des grands systèmes heuristiques, comme des paradigmes dominants, n'auraient-ils pas toujours répugné à aborder de front la question de la genèse des énoncés scientifiques, afin de protéger leur position sociale ? Si oui, mettre cette question au cœur même de la démarche scientifique, comme l'ont fait les premiers pragmatistes, avait peut-être un caractère provocateur suffisamment fort pour expliquer le peu d'écho qu'ont rencontré leurs travaux.

- Celle du **chercheur**, qui développe une capacité d'énonciation dans le cadre d'un protocole susceptible d'évaluation.
- Celle de l'**expert**, qui possède une capacité de validation, grâce à une accumulation d'expérience, et qui met en perspective l'énoncé évalué par rapport à un paysage scientifique et social.
- Celle du **praticien** ou **expérimentateur**, capable de vérifier la robustesse des candidats résultats et l'opérabilité du protocole d'expérimentation proposé.

Pragmatisme Peircien ou néo-pragmatisme ?

Dans le positivisme, la fonction de validation des énoncés est implicitement reconnue à la communauté des chercheurs, sur la base de leur cohérence interne. S'agissant des sciences sociales, l'expérimentation est alors limitée à une confrontation des hypothèses soit à un réel ad hoc, construit par et pour le chercheur, mais dont la pertinence n'est pas validée, soit à des données factuelles préexistantes mais dont la critique et le test d'opérabilité ne sont généralement pas faits en raison de l'absence de véritables expérimentateurs dans le dispositif de recherche.

Le pragmatisme de PEIRCE ne retient pas lui non plus explicitement ces trois figures, ce qui revient à admettre une possible confusion chercheur-expert, expert-expérimentateur, ou chercheur expérimentateur. A l'origine ces trois figures sont d'ailleurs souvent rassemblées dans une seule et même personne, les chercheurs individuels ayant alors, comme nous le rappelle fortement PEIRCE, des visions du monde très différentes. Cependant, la règle proposée pour la clarté de l'énoncé étant que le penseur puisse embrasser à la fois l'objet et les conséquences de sa recherche⁴, la vérité ne peut provenir, dans les sciences modernes, que de la confrontation des certitudes individuelles à l'expérience pratique. Ces expériences sont prédestinées, dans la vision Peircienne de la recherche, à converger vers la découverte de la Réalité⁵.

Cette vision très idyllique de la quête de la vérité se heurte bien entendu à la réalité des cloisonnements et affrontements d'intérêts, dont Peirce pressent l'importance sans toutefois en tirer les conséquences.

Mais elle se heurte surtout à une vision simpliste de l'objet dès lors que l'on s'intéresse aux sciences de la société.

On peut alors qualifier de néo-pragmatiste la démarche qui consiste à appliquer la démarche Peircienne de la convergence des recherches et des points de vue à la problématique des systèmes complexes.

Cette convergence, en raison de l'exigence de vision globale et de vérification des énoncés que pose le pragmatisme, ne peut plus aujourd'hui s'opérer en une seule et même personne, d'où la nécessaire émergence de la figure de l'expert, la fonction de validation tendant alors à devenir essentielle.

Néo-pragmatisme et/ou constructivisme ?

En quoi la démarche néo-pragmatiste permettrait-elle d'aller plus loin sur ce plan que celle du constructivisme que J.-L. Le Moigne a largement contribué à populariser et dont il pressentirait le nécessaire dépassement ?

Adapté aux sciences nouvelles identifiables par leur projet plus que par leur objet (sciences de l'information ou de la décision), le constructivisme permet de faire entrer l'univers des représentations dans le champ de la recherche scientifique et vise à comprendre les modalités de la production de sens dans le monde de la complexité. Pour cela, la méthode inductive, qui repose sur l'interaction du sujet connaissant avec le monde à connaître, présente une pertinence supérieure à la méthode hypothético-

⁴ « Our idea of anything *is* our idea of its sensible effects », La règle pour atteindre la clarté de l'énoncé étant de « Consider what effects,..., we conceive the object of our conception to have. » PEIRCE, (1878).

⁵ « L'opinion qui est destinée à être finalement agréée par tous les chercheurs est ce que nous appelons la vérité, et l'objet représenté dans cette opinion est la réalité ». Ibidem.

déductive, qui dissocie le chercheur-sujet de l'objet de sa recherche, dès lors que l'on affronte un monde complexe. L'ingénium de Vico devient alors une alternative crédible à la logique cartésienne, la vérité se fonde dans la faisabilité.

C'est peut-être pourtant de là que naît la principale difficulté que rencontre le constructivisme, celle de l'opérationnalité (Dameron-Fonquernie, 1999).

La genèse des énoncés scientifiques portant sur les systèmes complexes est en effet d'autant plus difficile que l'acte de formulation d'un problème relevant d'une situation perçue comme étant complexe est en même temps perçu lui-même comme un acte de construction ou de transformation de cette situation. La recherche tend alors à se transformer en recherche-action ou en recherche-intervention (Plane, 2000), sans d'ailleurs que le chercheur ait jamais fait la preuve de ses qualités d'homme d'action, au risque de perdre tout recul critique par rapport aux enjeux de la recherche. La confusion des genres risque alors d'être maximale.

On peut également penser que le constructivisme surestime le pouvoir de transformation des situations lié au regard ou même à l'intervention active du chercheur, et sous-estime les effets d'inertie. Que le chercheur puisse reconstruire son propre projet de recherche en le confrontant au réel, certes, et c'est déjà beaucoup, mais son influence sur les situations dans lesquelles il interfère se heurte à de fortes inerties, comme d'ailleurs l'action du praticien, et plus encore, du fait qu'il n'est pas légitimé comme tel.

En quelque sorte l'objet résiste et cela interpelle sur la capacité du constructivisme à faire clairement le partage entre la volonté ou le projet du chercheur et la réalité avec laquelle il interfère. Si la complexité est plus une perception qu'une propriété du système (Le Moigne, 1995), quel peut être alors le critère de la validité scientifique d'un regard appliqué à un objet qui résiste aux transformations que ce regard produirait en lui ? Quel est alors le véritable objet de la recherche ? l'objet regardé ou le rôle transformateur du regard ? Cela pose la question de l'existence d'une véritable méthodologie scientifique associée à la pensée complexe dans les sciences sociales, ce sur quoi Le Moigne et Morin ont commencé à poser des jalons sur lesquels de nombreux travaux tentent désormais, mais non sans mal, de prendre appui (Dameron, 1999).

C'est peut-être là qu'interviendrait le pragmatisme, comme une sorte de méthode de régulation (au sens psychologique du terme) permettant d'éviter au chercheur de sombrer dans la schizophrénie. Le pragmatisme introduit en effet entre le chercheur et l'objet de sa recherche une troisième figure, celle de l'expérimentateur, qui est à la fois un facilitateur, un témoin et qui dispose de l'expérience suffisante pour mettre la recherche en perspective. Certes l'objet de la recherche subit l'influence du regard du chercheur, mais en résistant à ce regard, l'objet continue à exister en tant que tel ce qui autorise, par la médiation de l'expérimentateur, la validation des énoncés scientifiques, même si, à terme l'interaction sujet-objet ouvre la perspective de la transformation de ce dernier et de l'obsolescence des énoncés initiaux. La découverte de la rationalité procédurale par H. Simon ne relève-t-elle d'ailleurs pas de la méthode pragmatiste (confrontation de l'hypothèse de rationalité absolue à la pratique dans le cadre d'un protocole expérimental, celui de la rationalité réelle des acteurs). Le constructivisme apparaît alors plus comme un corollaire de cette confrontation (*via* la reconnaissance de l'adaptation du projet à l'environnement) que comme une méthode heuristique.

Interfécondation de la démarche de connaissance et de la démarche d'action.

Les démarches de connaissance et d'action ne se confondent donc pas parce que leurs projets sont distincts, mais sont susceptibles de s'interféconder. Reste à voir comment.

Il ressort de ce qui précède qu'à l'interaction sujet-objet de recherche qui est au cœur du constructivisme pourrait être préférée une triangulation chercheur-praticien-expert, qui serait au cœur même de la démarche pragmatique.

Quel est alors l'interlocuteur du chercheur ? Comment être sûr que le "contact de terrain" permet de formuler un questionnement pertinent et quelle part prennent respectivement chercheurs, praticiens et experts dans la genèse des énoncés scientifiques ?

Le praticien est à la fois un objet de recherche (à travers ses pratiques) et un acteur transformant le système à partir d'un ensemble de savoirs et de finalités. Il peut être un expérimentateur, s'il se prête au jeu de l'expérimentation scientifique, mais il est surtout un acteur capable d'orienter le travail du chercheur de façon à pouvoir l'utiliser à ses propres fins. En tant qu'objet de recherche, il est lui-même un être collectif complexe, traversé par des contradictions internes et des conflits de finalités.

Derrière le praticien se profile l'expert, autre figure de l'expérimentateur, celui qui a eu connaissance de plusieurs pratiques dans des contextes différents. De par sa position décalée d'observateur et de détenteur de connaissances reconnues, l'expert est donc celui qui est le mieux à même de servir de médiateur entre le projet du chercheur et celui du praticien, et donc le plus capable d'apprécier une pratique et de valider un questionnement.

L'introduction de la figure de l'expert dans cette triangulation pragmatique permet de renouveler le débat sur la relation théorie/pratique⁶, là où l'approche par les systèmes complexes renouvelle le questionnement sur le rôle de l'expérience collective dans la formulation des énoncés scientifiques sans toutefois apporter de réponse quant à la façon dont s'opère concrètement cette interaction⁷. La triangulation pragmatique permet d'avancer sur la façon dont est généré le questionnement scientifique. Au chercheur la maîtrise de l'état de l'art, l'énonciation et la confrontation de l'énoncé au temps et à l'espace dans l'univers académique, au praticien la reconnaissance de l'existence et de l'intérêt du questionnement, et à l'expert, qui est le moins dans l'enjeu, celle de sa pertinence.

Aux origines des sciences sociales, il ne fait guère de doute que l'observation de la réalité sociale, l'expérience pratique ont été les moteurs du questionnement des premiers chercheurs, tous d'ailleurs plus ou moins praticiens. Les praticiens devenus chercheurs se sont alors abstraits de la pratique pour faire avancer la théorie. Leur démarche intellectuelle est alors par essence inductive (observation d'un problème et construction d'un protocole de réponse). Plus tard, les experts se sont constitués en catégorie à part, sous la pression d'une demande sociale visant à vérifier des assertions ou à trancher des débats, mais leur démarche demeurera d'essence inductive.

La coupure de la recherche académique avec le monde de la pratique s'est peu à peu accentuée, avec la prédominance de la démarche hypothético-déductive, jusqu'à la situation actuelle où la plupart des chercheurs en économie ou gestion n'entretiennent plus avec le « terrain » que des relations distantes, voire parfois pas de relations du tout (Paturel et Savall, 2001)⁸, se contentant le plus souvent de vérifier à l'aide de questionnaires *ad hoc* des assertions qui sont quelquefois pour le praticien aguerri d'une banalité affligeante. Pire encore, on se satisfait d'une relation au terrain médiatisée par des *datas* qui opèrent un effet réducteur sur la perception du réel dont le chercheur pourrait vouloir disposer et dont les modalités d'obtention, voire la logique interne, déforment souvent l'univers soumis au regard du chercheur⁹.

⁶ Dans ce débat ancien se sont affrontées des positions privilégiant le pilotage de la recherche par l'expérience pratique (empirisme ou empiriocriticisme), une complète disjonction (logique formelle et positivisme comtien) ou une interaction plus ou moins forte (pragmatisme et constructivisme).

⁷ C'est encore une fois chez Herbert Simon qu'il faut aller chercher l'une des formulations les plus pertinentes de cette question dans les sciences sociales, lorsque celui-ci se demande quels sont, selon la formulation de J.-L. Le Moigne, «les processus cognitifs par lesquels un système perçoit les problèmes qu'il se propose de considérer, puis conçoit les solutions alternatives qu'il peut envisager pour les résoudre» (Le Moigne, 2000).

⁸ qui dénoncent une conception « méprisante » du terrain chez la plupart des auteurs et le faible nombre de thèses ou d'articles relevant d'une recherche-action, dans une discipline où l'objectif de mise en œuvre de la théorie dans les pratiques est pourtant central. On ne peut en effet que s'étonner avec les auteurs que « *les données empiriques dont il est question dans ces travaux sont davantage du discours sur l'objet virtuel étudié que des pratiques observables des acteurs et des organisations* » (p.193).

⁹ Qu'on me permette à ce propos de relater ici une anecdote africaine. Un groupe d'experts occidentaux ayant entrepris de déterminer le PIB/habitant d'un pays africain afin de classer ce pays

Dans ces conditions, l'idéologie, ou l'adhésion à un système préétabli caractérisant une école de pensée, joue un rôle clé dans la genèse du questionnement scientifique, et le chercheur encourt le risque de se voir imposer un protocole scientifique dont la pertinence n'a pas été correctement explorée.¹⁰

Alors que dans bien des disciplines un principe de précaution prévaut au niveau de la formulation de ce protocole scientifique (qu'on songe par exemple à la question de la critique des sources en histoire), les sciences économiques et de gestion se sont souvent éloignées de celui-ci¹¹.

L'origine de cette coupure est sans doute à rechercher dans les conditions objectives de la recherche et dans les contraintes du statut de chercheur, mais aussi dans le relatif confort apporté par la méthode hypothético-déductive. En effet, théoriser à partir d'une expérience pratique dans le cadre d'un système complexe est un exercice difficile, du moins si l'on considère que théoriser est bien autre chose que transmettre une expérience ou des recettes. Le faire en tenant compte des différentes postures d'acteurs et des interactions questionnement-action l'est encore plus. Il est clair que, par sa nature même, la démarche inductive exige souvent, pour un chercheur isolé, des délais de mise en œuvre incompatibles avec les objectifs de carrière des enseignants-chercheurs actuels, contrairement à la méthode hypothético-déductive qui peut s'appuyer sur une connaissance de terrain réduite, et à la limite nulle, compensée par un bon maniement des outils de traitement de données. D'où un dilemme pour les directeurs de thèse entre un objet d'études lié au terrain à fort potentiel heuristique mais à mise en œuvre difficile (et à faible rendement académique) et un objet s'inscrivant dans la continuité d'une démarche académique déjà largement balayée, mais dont la portée pratique est douteuse en dehors du sérail.

Méthodologie pragmatiste et approche de terrain : quel rôle pour l'expertise ?

Comment repère-t-on les « bonnes » pratiques de terrain, c'est-à-dire celles aptes à servir de support à la formulation d'énoncés scientifiques en économie ou gestion ?

Compte tenu de la prétention prédictive et normative de nos disciplines, et contrairement à d'autres domaines des sciences sociales et humaines qui affichent plutôt des prétentions démonstratives et explicatives sur des objets parfois très étroitement délimités (histoire, géographie, sociologie), le contact du chercheur en économie/gestion avec le terrain doit être à la fois profond et varié. Cela pose la question du temps et des moyens nécessaires à cette intelligence du terrain, peu compatible en effet avec les rythmes de la thèse moderne (Paturel et Savall, 2001).

D'où le développement des recherches sur l'utilisation d'indicateurs qualitatifs en sciences sociales dans laquelle s'inscrit la tentative, initiée par la *grounded theory*¹² d'effectuer d'un "codage »

dans les groupes susceptibles de recevoir des aides internationales et interrogeant les « experts » locaux sur les données économiques de base du pays se sont vus rétorquer : « Messieurs les experts, partageons-nous le travail. Vous qui êtes bien plus savants que nous dans les choses économiques, dites-nous quel est notre PIB, et nous, nous vous dirons ensuite combien nous sommes ! ».

¹⁰ Peu importe, dira-t-on, cette pertinence tant que la recherche correspond à un exercice académique où la façon de trouver vaut plus que ce que l'on trouve, car il y a là incontestablement un aspect formateur à ce mode de fonctionnement. Le problème ressurgit néanmoins dès lors que la recherche prétend répondre aux questions que se posent les citoyens dans leurs pratiques quotidiennes, car là, le protocole scientifique devient le fondement même de la crédibilité des résultats.

¹¹ au nom de la cohérence interne du raisonnement permise par l'utilisation d'un langage formel (économie) ou au nom d'une référence au terrain grâce à des « cas » censés refléter la réalité (gestion).

¹² La *grounded theory* ou théorie enracinée, introduite au début des années 60 par des chercheurs américains en sociologie (Glaser & Strauss, 1967), est une méthode qui gagne peu à peu les sciences sociales, et notamment la gestion, par sa capacité à exprimer des énoncés scientifiques

théorique des faits, encodage visant à identifier des unités de sens dans les données recueillies (par la transcription d'entretiens par exemple) et à les mettre en correspondance avec les catégories scientifiques disponibles. Bien entendu, cela exige du chercheur non seulement une connaissance intime des codes implicites contenus dans les discours, mais aussi une parfaite appropriation desdites catégories scientifiques. Même si cette technique soulève des interrogations légitimes, notamment sur la perte de substance liée au codage (Laperrière, 1982), il est néanmoins clair que les moyens modernes de recueil et d'analyse de données permettront de mieux en mieux de conserver la richesse du matériau sans perte de substance. Cela pourrait à la limite légitimer un éloignement du chercheur par rapport au terrain, puisque celui-ci pourrait être remplacé par des textes émanant des praticiens et analysés par un système performant de traitement de l'information et justifier un regain d'intérêt pour les méthodes hypothético-déductives (Duyck, 2001). L'écueil est qu'en ne recourant qu'à de telles analyses textuelles, on ne dispose au mieux que d'un décryptage de discours fortement marqués par les intentions communicatives des locuteurs, et souvent loin de la réalité des pratiques et préoccupations¹³. Chacun sait bien par exemple que ce n'est pas dans le chapitre « stratégie » des rapports d'activité ou dans les discours des présidents que l'on peut espérer voir se révéler la véritable stratégie des entreprises, pas plus qu'il ne faut prendre la communication sur les « valeurs » de l'entreprise pour autre chose que ce qu'elle est : de la communication.

La question n'est donc pas seulement celle du matériau et de son traitement, mais bien celle de l'importance du niveau de connaissance pratique du terrain dans le processus de production et de validation des énoncés scientifiques.

L'approche pragmatique, en exigeant une confrontation des énoncés scientifiques à l'expérience, ouvre des pistes nouvelles non pas tant du côté des méthodes de recueil et de traitement de données, mais du côté de l'intelligibilité des données recueillies. La solution est alors dans la constitution d'un **chercheur-collectif**, et dans l'immersion de ce chercheur-collectif dans un ou quelques « terrains » sur lesquels se construit peu à peu une véritable expertise commune. Mais à condition que ce chercheur-collectif ne soit pas un simple collectif de chercheurs mais l'institutionnalisation d'une collaboration-coopération étroite entre ceux qui disposent de fortes capacités de connaissance de terrain et sont relativement indépendants des praticiens (les « experts »), et ceux qui sont aptes à en tirer des énoncés scientifiques parce qu'ils disposent de la connaissance de l'état de l'art (les « chercheurs »)¹⁴.

Le recours au savoir de l'expert permet alors de limiter les écueils de l'analyse qualitative rappelés plus haut en introduisant un filtre entre le chercheur et le praticien qui permet de mieux interpréter les données recueillies sur le terrain, quel que soit d'ailleurs le protocole de collecte.

Ainsi la « triangulation », ou confrontation des hypothèses de recherche au temps, à l'espace et aux utilisateurs potentiels, qui a pu être présentée (Wacheux, 1996) comme l'un des critères de validité de l'approche qualitative en sciences sociales, avec la saturation de terrain et la cohérence interne, relève sans aucun doute de la méthodologie pragmatique, à condition de comprendre par utilisateurs le couple praticiens-experts.

Formulation des énoncés : faut-il craindre l'indécidable ?

Reste la question de la formulation des énoncés et celle du choix de la méthode d'interprétation des résultats. Comment fonctionne le chercheur-collectif, dans un domaine où le chercheur académique détient l'initiative ?

vérifiables à partir d'une approche incrémentale et itérative entre observation de terrain, recueil et analyse de données et formulation d'hypothèses (V. Guilloux, 2001).

¹³ Ce qui n'empêche pas le matériau ainsi recueilli d'être une base de réflexion particulièrement riche.

¹⁴ Il n'est pas certain dès lors qu'il soit possible, ou même opportun, de transformer les chercheurs en experts ou praticiens, ni les experts ou praticiens en chercheurs. En revanche, un véritable dialogue est à construire entre eux et pour cela il faut s'entendre sur un langage commun, intelligible par les trois parties, et sur un protocole scientifique clair permettant à l'expertise et à l'expérience pratique d'être utilisées par le chercheur et à la recherche d'être validée par l'expert et le praticien.

La numération des données qualitatives, rendue possible par les méthodes de traitement textuel, permet, on l'a dit, le recours aux méthodes hypothético-déductives sur des terrains où elles n'avaient pas accès jusqu'alors, et renforce donc le risque d'hégémonie de cette approche.

Or on connaît bien les limites de cette méthode et ses dangers potentiels (Le Moigne, 1995). Si je dis par exemple : « vérifions la proposition selon laquelle un principe d'action A doit être préféré à un principe d'action B », quel sera alors le protocole scientifique de cette vérification ? Certes, je pourrais sans doute bâtir un modèle théorique dans lequel ces deux principes se traduiraient par des actes symboliques virtuels et construire un algorithme démontrant que sur la base de ces actes virtuels l'un des principes d'action apporte plus de satisfaction collective (définie avec je ne sais quelle unité et à partir d'un objectif de référence le plus souvent implicite et non discuté) que l'autre. Mais je sais aussi que je pourrais aisément construire un algorithme prouvant le contraire, simplement en changeant l'objectif-référent, ou tout simplement le paramétrage du modèle. Plus encore, pour proposer un protocole de vérification, je devrais d'abord proposer une formulation de ces concepts dont l'énoncé lui-même pourrait influencer le protocole de validation.

La tentation peut alors être grande de ne faire intervenir le chercheur collectif qu'au moment de la collecte des données, en arguant de la nécessaire indépendance du chercheur. En effet, une confrontation des énoncés à l'expertise des acteurs amènera peut-être à reconnaître que, formulé de la sorte, l'énoncé est invérifiable parce que ces deux principes ne s'opposent pas nécessairement mais parfois se conditionnent.

En termes mathématiques, cela s'appelle le principe de l'indécidabilité. Or, d'une manière générale, les partisans des méthodes hypothético-déductives en sciences sociales ne craignent rien plus que l'indécidabilité et s'ingénient à trouver des solutions à des problèmes, quitte souvent à construire les problèmes pour montrer qu'une solution existe¹⁵, tandis que pour le praticien seuls les énoncés appuyés sur des observations de faits vérifiables et reproductibles ont une valeur heuristique car nul ne s'intéresse vraiment, à tort d'ailleurs, à ce qui se serait passé si l'on n'avait pas décidé ce que l'on a décidé.

Les sciences sociales étant, par nature, confrontées aux situations indécises (d'où la responsabilité humaine dans les choix de gestion), la valeur heuristique du pragmatisme résulte du fait qu'il permet d'étudier la procédure même de la prise de décision comme objet scientifique, et qu'il impose au praticien comme au chercheur un regard extérieur sur leur propre pratique, dès lors qu'elle fait l'objet d'une interrogation scientifique qu'il s'agit de valider. Cela permet de concilier démarche scientifique et validation expérimentale, dans des domaines où expérimenter au sens habituel du terme est souvent impossible.

Validation des énoncés scientifiques et posture pragmatique.

Il s'ensuit que le chercheur collectif doit être actif d'un bout à l'autre de la démarche en assignant à chacun des partenaires un rôle clairement identifié au moment de la mise en place de la démarche de recherche et en vérifiant que chacun le joue bien. C'est ce que l'on peut qualifier de posture pragmatique de recherche.

Le premier principe de cette posture serait de reconnaître que la pertinence du questionnement scientifique ne peut pas être posée *a priori* par le chercheur lui-même, même dans le cadre d'une école de pensée. Elle doit donc être validée par une demande sociale par confrontation au praticien et à l'expert, seuls capables de dire si la question est réellement posée. Le pendant des questions ouvertes en sciences de la nature ce sont donc les questions posées (ou repostées) en sciences sociales, et à ce titre susceptibles de faire l'objet d'une demande sociale. En résulte une conséquence forte pour la pratique de recherche. Toute recherche devrait être pré-financée, comme c'est d'ailleurs largement le cas dans les sciences de la nature, car cet acte de pré-financement fonde sa légitimité à travers une demande sociale. Corollaire, il faudrait évidemment que les financeurs soient indépendants de toute pression politique ou idéologique et qu'ils s'engagent à respecter la déontologie du chercheur collectif.

¹⁵ On connaît la définition humoristique du consultant comme la personne qui vend cher une solution à un problème qui n'existait pas avant sa venue.

De là, on rejoint la démarche des pragmatistes face à l'exigence de confrontation à l'expérience des programmes scientifiques, en acceptant de soumettre la démarche de recherche aux exigences d'une demande sociale. On est en effet loin de l'idéal du chercheur dans sa tour d'ivoire, sûr de son génie et ne rendant de comptes qu'à la Science elle-même. Cela n'oblige pas pour autant à raisonner en terme d'efficacité immédiate de la démarche scientifique (nous avons tous plus ou moins défilé contre ce qu'on appelait à l'époque le risque du « pilotage par l'aval »), ni à craindre que la recherche devienne par trop un marché, car rien n'oblige à ce que la demande sociale de production de nouveaux savoirs impose ses rythmes et ses objectifs opérationnels à cette production. Elle doit valider une démarche, lui permettre d'exister et vérifier sa mise en œuvre, c'est tout¹⁶.

Deuxième principe de la posture, celle de la nécessaire validation a posteriori des énoncés scientifiques. Mais qui valide ? Dans le système actuel, la validation se fait à l'intérieur de la communauté scientifique, entre chercheurs confirmés et futurs chercheurs. On voit bien les biais de cette façon de procéder (autocélébration, retours d'ascenseurs, enjeux de carrière et de contrôle de l'institution, etc.).

Les limites et effets pervers de la bibliométrie telle qu'elle est couramment pratiquée étant bien connus, reste la validation par la pratique, c'est-à-dire par l'usage et la diffusion réelle, au delà de la communauté scientifique elle-même, des concepts ou principes forgés dans le cadre de telle ou telle recherche. Il faut donc une validation extérieure, avec prise de risque, ce que font par exemple les entreprises ou organismes finançant des bourses CIFRE¹⁷. On voit par là que les modalités de la communication scientifique auraient sans doute besoin d'être repensées dès lors qu'une posture pragmatique de recherche deviendrait le référentiel dominant.

3. Quelques pistes à partir d'un retour d'expérience.

Les leçons d'une pratique d'expert.

Après vingt ans de pratique d'expertise dans des domaines industriels très divers (mines, agro-alimentaire, aéronautique, textile, etc.) et sur des questions très variées (reconversion industrielle, stratégie de sortie de crise, organisation, évaluation, restructuration, etc.), j'ai résolu d'adopter la posture de l'expert auquel serait soumis pour validation un questionnement scientifique dans les domaines que j'ai eu à connaître, pour mieux cerner l'efficacité d'une posture pragmatique.

Deux ou trois questions fortes me semblent ainsi ressortir de l'expérience rappelée plus haut, dont on constatera qu'elles sont toutes au cœur de l'approche par la complexité.

- Celle tout d'abord de la dialectique complexité-simplicité. Nécessité de simplifier, certes, mais sans trahir. Besoin de transcrire le plus fidèlement possible la réalité certes, mais sans pour autant perdre en efficacité démonstrative. Comme le rappelle J.-L. Le Moigne, un système n'est pas perçu par tous comme complexe, ou comme présentant la même forme de complexité. La complexification, comme la simplification outrancières peuvent ainsi paralyser la formulation d'objectifs de recherche. Cette question concerne au premier chef la construction d'un langage commun au chercheur et au praticien permettant de s'entendre sur une démarche de recherche et « d'encoder » les faits d'expérience. Pour cela l'apport des méthodes de la pragmatique peut être déterminant.
- Celle de la dialectique individu-collectif, que l'on retrouve dans l'approche du management des systèmes complexes (Genelot, 1992 ; Martinet, 1993). L'individu est à la fois auteur et créature du collectif. L'une des questions clés est alors celle du décideur ultime, individu susceptible de créer, à lui tout seul, une bifurcation dans la trajectoire du groupe « en son âme et conscience ». Mais est-il vraiment seul ?

A cette dernière question se rattache celle du conseiller (on dit aujourd'hui consultant mais on pourrait aussi évoquer la figure et le rôle social du bouffon), souvent coupable mais rarement responsable. Qui

¹⁶ D'où l'intérêt des procédures d'appels d'offre, malheureusement encore trop souvent orientées sur des préoccupations opérationnelles à courte vue.

¹⁷ D'où une question pour nos amis statisticiens : quelle pourcentage de contrats CIFRE en sciences sociales, sur quels thèmes de recherche, avec quelle production scientifique ?

conseille quoi, au nom de quelle légitimité d'approche, sur la base de quelle méthode ?¹⁸ Quelle distance entre le prince et son conseiller, entre le conseil et la décision ? Et si toute décision est quelque part politiquement contestable et peut-être sanctionnée, le mal, si mal il y a, est souvent déjà fait (*cf.* la question des responsabilités humaines dans les catastrophes).

Le pouvoir du pouvoir appelle donc un pouvoir des contre-pouvoirs, d'où la question de l'identification de ces contre-pouvoirs et du contenu de leurs pouvoirs (blocage de décision, au nom du principe de précaution par exemple ?), pouvoirs en opposition dialectique avec le principe d'efficacité d'action des dirigeants. Cette question en est encore à ses balbutiements (*cf.* la montée en puissance du thème de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale d'entreprise) et appellera sans doute dans les prochaines années de nombreux travaux.

- Celle enfin de la théorie des chocs (ou des catastrophes) : nature, effets, perception, traitement, retour d'expérience, etc.)

La façon dont un choc (exogène ou interne) est reçu, perçu, vécu, puis géré est une question largement abordée dans les sciences physiques et biophysiques (par exemple à travers la théorie de la *self-organized criticality* (Bak, 1997 ; Jensen, 1998), mais encore assez peu dans les sciences sociales, malgré l'évident intérêt à mettre en place des procédures facilitant l'anticipation et la préparation aux chocs.

Une explicitation de la nature des chocs économiques ou sociaux et de leurs conséquences sur la perception par les acteurs impliqués de quelques notions clés (performance, optimalité, qualité, horizons temporels critiques, conduite du changement, etc.) apparaît aujourd'hui comme pouvant soutenir un programme de recherche pertinent sur lequel se manifeste déjà une forte demande sociale (*cf. infra*).

De même, la question de l'implication des acteurs selon leurs niveaux de responsabilité, qui rejoint celle du rapport consultant/décideur évoquée plus haut, se révèle cruciale en état de crise.

Pour un programme scientifique à valider sur la question des chocs.

En application de ce qui précède, on peut tenter d'examiner comment pourrait être mis en œuvre, sur la base d'une approche pragmatique, un programme scientifique concret, dans le cadre de la modélisation des systèmes complexes.

J'ai choisi pour cela la question des chocs. Le problème est d'étudier la façon dont un choc perturbe à la fois l'organisation et la vision de l'organisation qu'ont les acteurs, les pratiques et la vision des pratiques qu'ils développent.

On part de l'hypothèse, largement vérifiable mais à valider, qu'il existe des pratiques comportementales, satisfaisant à un moment donné l'ensemble des acteurs concernés, sur lesquelles se construit un consensus opérationnel (codifié sous forme de procédures ou non codifié sous forme de routines¹⁹). Ce consensus ne conduit pas nécessairement à une optimisation de l'utilisation des moyens, mais il fonctionne de façon suffisamment satisfaisante pour que personne ne souhaite le dénoncer (rationalité limitée à la Herbert Simon).

Un choc peut alors être défini comme un événement qui conduit à remettre en question ce consensus, à réexaminer les procédures et à faire éclater les routines.

On peut provisoirement supposer l'existence de deux grandes catégories de chocs : chocs mineurs et chocs majeurs (mais on peut également distinguer selon l'origine interne ou externe du choc par rapport à l'organisation concernée).

¹⁸ Les récents scandales (Enron & C°) impliquant les plus grandes sociétés mondiales du conseil, sont là pour rappeler les consultants à leur devoir d'humilité.

¹⁹ Une routine se caractérise par un ensemble repéré d'actions coordonnées visant à atteindre un objectif identifié par les acteurs dans une structure d'action tacite (Kechidi, 2000).

On dira qu'un choc est mineur lorsqu'il se contente de modifier le fonctionnement routinier sans entraîner de remise en cause de sa finalité (ex. : changement à un niveau hiérarchique entraînant un réexamen des pratiques pour améliorer l'efficacité du système sans en changer les objectifs).

On dira qu'un choc est majeur s'il conduit à remettre en cause tout à la fois les routines et les finalités du système (ex. : prise de contrôle par un groupe concurrent, perte d'un marché important mettant en cause la survie de l'entreprise, accident, etc.).

Sur cette base, plusieurs questions intéressent directement l'analyste des systèmes complexes :

- ❖ Celle de l'onde de choc (amplitude, durée, transmission, etc.),
- ❖ Celle de l'effet de choc (réactivité, réactions, etc.),
- ❖ Celle de la gestion du choc (anticipation, préparation, conduite pendant le choc, traitement post-traumatique).

Ces questions relèvent tout à la fois de l'histoire individuelle des acteurs et de l'histoire collective des organisations concernées.

Il est clair que l'approche de telles questions met en jeu des compétences pluridisciplinaires (économie, sociologie, gestion, psychologie, histoire, etc.), et suppose un rapport au terrain de type particulier, aucun système statistique n'étant capable de fournir les informations susceptibles de vérifier des hypothèses sur ce type de questionnement.

Or l'importance et l'impact de cette question sont faciles à démontrer :

- ❖ La mondialisation multiplie les risques de chocs et amplifie les ondes de choc.
- ❖ La violence des chocs peut rendre leur gestion de plus en plus délicate.
- ❖ Enfin les effets de chocs à moyen et long terme sont de moins en moins prévisibles, les éléments stabilisateurs (milieu, culture, croyances religieuses, appartenances politiques, etc.) étant eux-mêmes pris dans les ondes de choc.

On se propose de limiter le champ du programme scientifique ainsi ouvert à la question des relations entre chocs majeurs et gouvernance d'entreprise.

Le problème est alors de comprendre comment le dirigeant réagit au choc, et en quoi le mode de gouvernance d'entreprise facilite ou au contraire complique cette réaction (modes de fonctionnement de la gouvernance, types et pouvoirs des contre-pouvoirs, etc.).

On voit bien, dans cet exemple, en quoi l'approche pragmatique est indispensable pour aborder un questionnement de ce type.

Certes on pourrait utilement s'inspirer d'outils ou de catégories d'analyse forgés dans d'autres disciplines (physique des particules, biologie, etc.), mais on voit aussi les limites de cette importation. La physique des particules s'intéresse à des chocs entre éléments dépourvus de conscience, la théorie de la *self-organized criticality* (Bak, Jensen, etc.) peut prendre en compte des éléments tels que l'instinct vital, mais exclut toute stratégie consciente de construction d'un effet de choc.

Or la plupart des chocs qui affectent les sociétés humaines sont le produit de l'activité humaine elle-même, et souvent d'une activité délibérément orientée vers la production de tels chocs (guerres, attentats, etc.), dans le but de servir des stratégies de conquête.

La question de l'analyse des chocs n'intéresse donc vraiment qu'à partir du moment où la société prend conscience du risque de se trouver dépassée par les effets de ses propres créations, et craint de ne plus être en capacité de maîtriser les effets des chocs qu'elle génère. Telle est bien, semble-t-il, la situation aujourd'hui.

Cette irruption brutale à la conscience de la nécessité vitale de modifier nos pratiques est typiquement ce qui s'est produit en 2001, lors de chocs majeurs du 11 septembre à New York et du 21 septembre à AZF-Toulouse, deux cas où il y a eu manifestement un défaut dramatique d'anticipation. Ces chocs pourraient donc servir de base à un examen de cette prise de conscience et de ses effets sur les pratiques d'acteurs dans les secteurs qui ont été particulièrement exposés (aéronautique, chimie).

Seule, en tout cas, la science des systèmes est capable de construire les outils d'analyse et les protocoles de vérification qui sont capables de faire avancer notre maîtrise collective de ces questions. Le pragmatisme est alors sans doute le cadre méthodologique le mieux approprié pour servir de support aux travaux de recherche qui devront en être le moyen privilégié.

Conclusion

Souvent compris comme une attitude de praticien sans grand rapport avec les questions épistémologiques, le pragmatisme se révèle à l'analyse posséder les atouts-clés pour servir de cadre méthodologique dominant dans les sciences sociales modernes.

Il possède pour cela deux qualités majeures :

- ❖ la reconnaissance de la nécessité de disposer d'un énoncé scientifique robuste pour éviter les pièges de l'empirisme ;
- ❖ la confiance dans la fécondité de la relation chercheur-praticien-expert, pour éviter les pièges du théoricisme.

Ces qualités ne doivent pas faire oublier une grande difficulté de mise en œuvre qui a peut-être limité l'impact dans les milieux scientifiques des idées de Peirce. Cette relation théoricien-praticien passe en effet par un double processus de connaissance et de reconnaissance. Si la connaissance de terrain était naturelle à l'époque où les praticiens pouvaient se donner les moyens de s'adonner à la recherche ou inversement, la spécialisation et l'orientation précoces vers l'un ou l'autre de ces deux mondes que nous connaissons aujourd'hui suppose des modalités de mises en contact qui ne sont pas toujours simples à organiser (Paturel et Savall).

Quant à la reconnaissance mutuelle des acteurs, chercheurs et praticiens, elle implique bien entendu à la fois que soit ressenti un intérêt mutuel, et qu'existe un vecteur de dialogue (langage commun).

Ces conditions sont assez facilement réunies dans le domaine des sciences dites « dures », où l'intérêt mutuel est assez vite trouvé (financement d'un côté, résultats de la recherche de l'autre) et où le langage commun résulte d'une grande proximité culturelle des chercheurs et des praticiens.

En sciences sociales, cette même proximité d'intérêt et de culture se retrouve assez facilement dès que l'interlocuteur praticien appartient au monde de l'administration ou de la politique. Elle est en revanche beaucoup plus délicate à construire avec le monde de l'entreprise pour lequel les acteurs ont souvent une vision du théoricien en sciences sociales qui va de la fascination pour le gourou au mépris pour le charlatan.

Construire un partenariat efficace suppose donc que le chercheur en sciences sociales évite d'adopter des postures qui puissent relever du charlatanisme ou du « gourouisme ». Pour cela, il doit formuler de façon intelligible ses hypothèses de recherche et protocoles de vérification, et accepter qu'ils soient validés ou contredits par le praticien et par l'expert. Quant au praticien, il doit accepter que la recherche qu'il cautionne ou finance puisse générer un état de choc, et renoncer à influencer toute production d'énoncé scientifique au nom d'un intérêt supérieur à celui de la Science. Entre les deux, l'expert doit accepter de mettre son expertise au service de la recherche...

It's a long way to Tipperary, it's a long way to go...

Références bibliographiques

- AUSTIN, J. (1962) : *How to do things with words* (traduction française : *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1970).
- BAK, P. (1996) : *How nature works* (Springer, New York, 1996).
- DAMERON-FONQUERNIE, S. (1999) : « Le constructivisme chez J.-L. Le Moigne : conséquences pour la recherche en gestion » (in *Cahier de recherche CREPA*, Univ. Paris-Dauphine, n° 53, 1999).
- DEWEY, J. (1903) : *Studies in logical theory* (Chicago, 1903).
- DEWEY, J. (1915, 1922, 1925) : «The logic of Judgments of Practice (1915); Valuation and experimental knowledge (1922); Value, Objective Reference, and Criticism (1925) » (in *The Collected Works of J. Dewey, 1882-1953*, Southern Illinois University Press, 1969-1991)
- DEWEY, J. (1928) : « Le développement du pragmatisme américain » (in *Revue de métaphysique et de morale*, oct. 1928).
- DUYCK, J.-Y. (2001) : « Des lettres et des chiffres : vers la troisième génération du qualitatif en sciences de gestion » (in *Revue Sciences de gestion*, n° 30, automne 2001).
- GENELOT, D. (1992) : *Manager dans la complexité, réflexions à l'usage des dirigeants* (INSEP Editions, Paris, 1992).
- GUILLOUX, V. (2001) : « Grounded theory : concepts et apports pour les recherches en sciences de gestion » (in *Revue Sciences de gestion*, n° 30, automne 2001, p. 207-236).
- JAMES, W. (1907) : *Le Pragmatisme* (Flammarion, Paris, 1968).
- JENSEN, H.J. (1998) : *Self-Organised Criticality* (Cambridge University Press, 1998).
- KECHIDI, M. (2000) : « Les figures collectives de la coordination de l'action : de la convention à la routine » (in *Mélanges à Fayçal Yachir*, éd. du CREAD, 2000).
- LAPERRIERE, A. (1982) : « Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago » (in *Sociologie et Sociétés*, vol. 14, n° 1, 1982, p. 31-41).
- LE MOIGNE, J.-L. (1994,1995) : *Le Constructivisme* (2 tomes, éditions ESF, 1994, 1995).
- LE MOIGNE, J.-L. (2000) : « La science des systèmes » (in *Encyclopédie Universalis*, 2000).
- MARTINET, A. (1993) : « Stratégie et pensée complexe » (in *Revue française de gestion*, n 93, 2^e trim. 1993, p. 64-72).
- MORRIS, C. (1970) : *The Pragmatic Movement in American Philosophy* (Braziller, New York, 1907).
- PATUREL, R. et SAVALL, H. (2001) : « La légitimité de la recherche académique en management stratégique » (in *Revue Sciences de gestion*, n° 29, été 2001, p. 175-208).
- PEIRCE, C.S. (1877): « The Fixation of Belief » (in *Popular Science Monthly*, nov 1877, 1-15)
- PEIRCE, C.S. (1878): « How Make Our Ideas Clear » (in *Popular Science Monthly*, jan 1877, 286-302)
- PEIRCE, C.S. (1940): *Pragmatism and pragmatism* (Harvard University Press, Cambridge, 1940)
- PLANE, J.-M. (2000) : *Méthodes de recherche-intervention en management* (L'Harmattan, Paris, 2000).
- SLEEPER, R.W. (1986): *The necessity of pragmatism : John Dewey's conception of Philosophy* (Yale University Press, 1986).
- WACHEUX, F. (1996) : *Méthodes qualitatives et recherches en gestion* (Economica, Paris, 1996).